Conseil des droits de l’homme

30e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Colombie**

Genève, le 8 mai 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse se félicite des progrès accomplis dans le processus de paix, en particulier de la création du "*sistema integral de justicia, verdad, reparación y no repetición*". Ce système contribuera de manière décisive au traitement du passé.

La participation effective de nombreux groupes de population aux mécanismes de décision de l'État reste insuffisante. **La Suisse recommande à la Colombie de réviser les mécanismes permettant une participation effective aux décisions de l’Etat, en particulier pour les communautés autochtones et afro-colombiennes**.

Malgré les efforts, la situation sécuritaire des défenseurs des droits de l'homme, des dirigeants sociaux et des représentants des communautés autochtones et d'ascendance africaine s'est détériorée. **La Suisse recommande au gouvernement colombien d’élaborer de manière participative des mesures de protection collective différenciées par rapport aux communautés concernées.**

Je vous remercie.